

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC) DU
PAS-DE-CALAIS**

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU JEUDI 5 MARS 2020

À 14H30, la CDAC du Pas-de-Calais examinera 3 projets d'aménagement commercial prévus dans la zone d'activité de la Rivière Neuve, à Calais (62100).

Les projets concernés, présentés par la Société à Responsabilité Limitée TILLOY EXPANSION sise rue de Nieppe, ZI Arras Est Tilloy-les-Mofflaines à Beaurains (62217), sont les suivants :

Demande de permis de construire n° PC 062 193 19 00090

Création d'un centre automobile à l'enseigne « l'auto E.Leclerc », d'une surface de vente de 650 m².

Demande de permis de construire n° PC 062 193 19 00091

Création d'un magasin de bricolage à l'enseigne « BRICO E.Leclerc », d'une surface de vente de 5030 m².

Demande de permis de construire n° PC 062 193 19 00092

Création d'un « drive » à l'enseigne « E.Leclerc DRIVE » (8 pistes de ravitaillement, surface de 150 m² affectée au retrait des marchandises) et d'un centre commercial composé des commerces suivants :

- un hypermarché à l'enseigne « E.LECLERC », d'une surface de vente de 6000 m² ;
- une zone « produits saisonniers E.LECLERC - Exposition » (secteur d'activité : le 2° de l'article R. 752-2 du code de commerce), d'une surface de vente de 304 m² ;
- une cordonnerie d'une surface de 10 m² ;
- un magasin à l'enseigne « E.LECLERC OCCASION », (secteur d'activité : le 2° de l'article R. 752-2 du code de commerce), d'une surface de vente de 123 m² ;
- un service après-vente E.LECLERC, (secteur d'activité : le 2° de l'article R. 752-2 du code de commerce), d'une surface de vente de 123 m².